



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/10/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221004-125981-DE-1-1

**Séance du mardi 4 octobre
2022
D-2022/276**

Date de mise en ligne : 07/10/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 4 octobre 2022, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Pascale ROUX, Madame Myriam ECKERT,

Madame Catherine FABRE absente de 15h30 à 18h00, Monsieur Bernard-Louis BLANC présent jusqu'à 16h30, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 16h58, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17h30.

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

Soutien à l'association BALAST pour la réalisation du projet ' Mixité des Métiers ' sur la représentativité des femmes dans les métiers traditionnellement exercés par les hommes et aujourd'hui en tension de recrutement

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association BALAST, est une association dont l'objet est la création, le développement de projets favorisant l'accès à la culture pour tous. Elle s'engage au travers des missions d'innovation sociale et de médiation culturelle visant à créer les conditions d'une proximité entre les publics et les acteurs culturels, afin de promouvoir entre autres, les droits sociaux, la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes/hommes et la sauvegarde des patrimoines. Ses moyens d'action sont la création, la production, l'édition et la diffusion de spectacles vivants, supports papiers et numériques, événements culturels et actions pédagogiques.

Le projet « Mixité des Métiers », est un projet de création photographique original sur la question de la représentativité des femmes dans les métiers traditionnellement exercés par les hommes et aujourd'hui en tension de recrutement.

Engageant, mêlant ingénierie culturelle, innovation sociale et médiation numérique, le projet « Mixité des Métiers » vise la sensibilisation et l'éducation pour déconstruire les stéréotypes de genre, favoriser l'égalité des chances, lutter contre les discriminations à l'embauche et permettre une meilleure visibilité des métiers exercés par les femmes, afin de «donner à voir» un éventail des possibles en termes d'orientation, de formation, d'insertion ou de reconversion professionnelle.

Une trentaine de profils féminins ont été retenus dans différents secteurs d'activité et métiers en tension, qui permettront de témoigner de la place des femmes et de leur engagement : techniciennes viticoles, tractoristes et ouvrières vigneronnes, artisanes indépendantes, tailleuses de pierre, soudeuse à l'arc, technicienne bio-chimiste, coloriste, opératrice extraction végétale, technicienne gaz naturel, cheffe magasinnière, conductrice de travaux, géomètre topographe, codeuse numérique, technicienne sécurité informatique...

Ce travail permettra la production d'expositions itinérantes, de tirages d'art grand-formats dans des lieux culturels emblématiques du territoire. Appuyées par la projection de documentaires réalisés lors des résidences (reportages, interviews des salariées et dirigeants, making-of), mais aussi de témoignages des femmes suivies, de tables-rondes, de rencontres-débat animés autour de la thématique mixité des métiers. Des visites commentées à destination des scolaires et des partenaires "métiers/emploi" pourront être également réalisées.

Le montant de la subvention sollicité s'élève à 3 000 € pour un budget 2022 de 113 925 € soit 2,6%. (CF budget en annexe).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, décider :

Article 1 : d'attribuer à l'association BALAST une subvention de fonctionnement de 3 000 € pour la réalisation de l'action « Mixité des métiers » au titre de 2022.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2022, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 octobre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Stéphane PFEIFFER

NOM DE L'ORGANISME :		BALAST	
Dans le cas où l'exercice de l'organisme est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice :		Exercice 2022	
Pour la demande n°1, l'organisme sollicite une subvention à la Ville de Bordeaux de (indiquer le montant ci-après) :		3 000 €	
Titre de la demande n°1 :		Mixité des Métiers	
CHARGES (en euros) [1]		PRODUITS (en euros)	
	Montant		Montant
Charges directes affectées au projet		Ressources directes affectées au projet	
60 - Achats	27 675	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	86 000
Achats d'études et de prestations de service	25 675	Billetteries	
Achats stockés de matières et fournitures		Marchandises	
Achats non stockables (eau, énergie)		Prestations de services	86 000
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000	Produits des activités annexes	
Fournitures administratives	500	Parrainage	
Autres fournitures	500	73 - Dotations et produits de tarification	
		74 - Subventions d'exploitation[2]	11 800
		État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs	4 100		
Sous traitance générale			
Locations mobilières et immobilières	3 000		
Entretien et réparation	500	Conseil Régional	
Assurances	100	Conseil Départemental	7 000
Documentation		Bordeaux Métropole	
Divers	500	Autres EPCI	
		Ville de Bordeaux (préciser les directions)	
		Emploi, Économie sociale et solidaire, Stéphane Pfeiffer	3 000
62 - Autres services extérieurs	21 900		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 500		
Publicité, publications	9 500		
Déplacements, missions et réceptions	10 800	Autre(s) commune(s) (précisez)	
Frais postaux et de télécommunication	50	Floirac Politique de la ville	1 800
Services bancaires	50		
Divers		Organismes sociaux	
63 - Impôts et taxes	-	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunérations		Emplois aidés	
Autres impôts et taxes		Autres (précisez) :	
64 - Charges de personnel	50 250	Aides privées	
Rémunérations du personnel	33 000	75 - Autres produits de gestion courante	75
Charges sociales	16 500	Cotisations	75
Autres charges de personnel	750	Dons manuels	
		Mécénats	
		Abandons de frais de bénévoles	
65 - Autres charges de gestion courante		Autres	
66 - Charges Financières		76 - Produits financiers	50
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	-
		Reprises de subventions	
		Autres	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	10 000	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
		Autofinancement le cas échéant	16 000
Charges indirectes affectées au projet		Ressources indirectes affectées au projet	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES DIRECTES ET INDIRECTES	113 925	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS DIRECTES ET INDIRECTES	113 925
Attention : Le total des charges et celui des produits doivent être identiques.			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	16 300	87 - Contributions volontaires en nature	16 300
- Secours en nature	700	- Bénévolat	14 000
- Mise à disposition gratuite des biens et services	1 600	- Prestations en nature	1 600
- Personnel bénévole	14 000	- Dons en nature	700
La subvention sollicitée représente 2,63%		du total des produits du projet.	
<small>[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros</small>			
<small>[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées</small>			